



RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.
(UNE SOCIÉTÉ D'EXPLORATION GAZIÈRE ET PÉTROLIÈRE)

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2021 et 2020



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources et Énergie Squatex inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources et Énergie Squatex inc. (la « Société ») aux 31 mars 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 mars 2021 et 2020;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres (négatifs) pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales d'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui décrit les événements ou les situations indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les mesures prises pour éliminer les menaces, ou les sauvegardes mises en place, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 27 juillet 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128042

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

États de la situation financière

		aux 31 mars	
		2021	2020
<i>(audité - en dollars canadiens)</i>	Notes	\$	\$
ACTIF			
Courant			
Encaisse		69 523	13 373
Débiteurs	6	10 518	95 626
Remboursement de droits annuels à recevoir		-	255 616
Crédits d'impôt à recevoir		9 096	29 279
Frais payés d'avance		-	20 000
		89 137	413 894
Total de l'actif			
		89 137	413 894
PASSIF			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	7	176 221	134 643
Provisions	8	974 142	624 064
Dû à une société sous contrôle commun, portant intérêts au taux de 15%, remboursable à demande	17	522 600	440 600
Total du passif		1 672 963	1 199 307
CAPITAUX PROPRES (NÉGATIFS)			
Capital social	9	6 504 107	6 504 107
Surplus d'apport	9 et 16	1 352 946	1 208 946
Déficit		(9 440 879)	(8 498 466)
Total des capitaux propres (négatifs)		(1 583 826)	(785 413)
Total du passif et des capitaux propres		89 137	413 894
Continuité d'exploitation	2		
Engagements contractuels	20		
Événement subséquent	21		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

/s/ Jean-Claude Caron

Jean-Claude Caron

Président

/s/ René Guimond

René Guimond

Vice-président finances

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

États du résultat global

		Exercices terminés les 31 mars	
		2021	2020
(audité - en dollars canadiens)	Notes	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation	11	157 674	162 127
Frais généraux et frais d'administration	12	659 798	197 367
Résultat opérationnel		(817 472)	(359 494)
Charges financières	13	(124 941)	(77 887)
Résultat net et total du résultat global		(942 413)	(437 381)
Résultat de base et dilué par action	15	(0,0076)	(0,0035)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		123 850 656	123 850 656

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

États des variations des capitaux propres (négatifs)

<i>(audité - en dollars canadiens)</i>	Note	Nombre d'actions Nombre	Capital social \$	Bons de souscription \$	Déficit \$	Surplus d'apport \$	Total des capitaux propres (négatifs) \$
Solde au 1er avril 2019		123 850 656	6 504 107	-	(8 061 085)	1 064 946	(492 032)
Résultat net et total du résultat global		-	-	-	(437 381)	-	(437 381)
Renonciation d'une société sous contrôle commun au paiement de ses services	16	-	-	-	-	144 000	144 000
Solde au 31 mars 2020		123 850 656	6 504 107	-	(8 498 466)	1 208 946	(785 413)
Résultat net et total du résultat global		-	-	-	(942 413)	-	(942 413)
Renonciation d'une société sous contrôle commun au paiement de ses services	16	-	-	-	-	144 000	144 000
Solde au 31 mars 2021		123 850 656	6 504 107	-	(9 440 879)	1 352 946	(1 583 826)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Tableaux des flux de trésorerie

	Exercices terminés les	
	2021	2020
	\$	\$
<i>(audité - en dollars canadiens)</i>		
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat net	(942 413)	(437 381)
Ajustements:		
Renonciation d'un actionnaire au paiement de ses services	144 000	144 000
Perte sur radiation de placement	-	1
Variation nette du fonds de roulement:		
Débiteurs	85 108	(37 697)
Remboursement de droits annuels à recevoir	255 616	(255 616)
Crédit d'impôt à recevoir	20 183	(10 082)
Frais payés d'avance	20 000	(12 521)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	17 41 578	89 947
Provisions	350 078	359 459
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(25 850)	(159 890)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette du dû à une société sous contrôle commun	17 82 000	145 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	82 000	145 000
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	56 150	(14 890)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	13 373	28 263
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	69 523	13 373

Des informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie sont présentées à la note 17.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

1. Nature des activités, généralités et conformité aux IFRS

Ressources et Énergie Squatex inc (ci-après la «Société») se spécialise dans l'exploration gazière et pétrolière dans des sites pétroliers situés dans les Basses-Terres du St-Laurent et le Bas St-Laurent et la Gaspésie. Depuis le 3 avril 2017, la Société est cotée à la Bourse des valeurs canadiennes, sous le symbole SQX.

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Ressources et Énergie Squatex inc est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 7055 boulevard Taschereau, Bureau 500, Brossard, Québec, Canada, J4Z 1A7.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 27 juillet 2021.

2. Continuité d'exploitation

Les états financiers ont été établis conformément aux IFRS incluant l'hypothèse de la continuité d'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités. Pour déterminer si le principe de continuité d'exploitation est valable, la direction tient compte de toute l'information à sa disposition concernant les perspectives de la Société pour au moins les 12 prochains mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière.

La Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des réserves de pétrole et de gaz économiquement exploitables et donc n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 mars 2021, la Société présentait un fonds de roulement négatif de 1 583 826 \$ et un déficit de 9 440 879 \$.

De plus, une incertitude quant au futur de l'exploration pétrolière et gazière existe au Québec. Depuis 2011, un moratoire sur l'exploration des gaz schistes était imposé au Québec. Ce moratoire aurait pu être levé lors de la mise en place, en septembre 2018, de la nouvelle Loi des Hydrocarbures (la "Loi"). Cependant, certains règlements de cette nouvelle Loi causent des difficultés additionnelles pour les opérations pétrolières et gazières. Se référer à la note 20 pour les obligations, qui sont contestées par la Société, en lien avec les permis d'exploration.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés gazières et pétrolières ainsi que du support continu des fournisseurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration et ses opérations au cours des dernières années, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements à des termes acceptables dans l'avenir. Ces incertitudes significatives jettent un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités et par conséquent le caractère approprié de l'utilisation des IFRS s'appliquent aux entités en situation de continuité d'exploitation.

De plus, en mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie mondiale à la suite de l'émergence et de la propagation rapide d'une nouvelle souche de coronavirus («COVID-19»). L'épidémie et les mesures ultérieures visant à limiter la pandémie ont contribué à des baisses importantes et à la volatilité des marchés financiers. La pandémie a nuit à l'activité commerciale mondiale, notamment en réduisant considérablement la demande mondiale de pétrole brut. L'ampleur totale de l'impact de COVID-19 sur les activités et les performances financières futures de la Société est actuellement inconnue, mais pourrait être important. La Société surveille les développements afin d'être en mesure de prendre les mesures appropriées au besoin.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'était pas appropriée. Ces ajustements pourraient être significatifs.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables

3.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers.

3.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à la juste valeur.

3.3 Permis d'exploration et d'évaluation détenus conjointement

Les permis détenus conjointement avec Petrolympic Ltd. n'impliquent pas le contrôle conjoint selon les dispositions d'IFRS 11. En vertu de l'entente signée entre les parties, la Société détient le contrôle sur les permis détenus et partage les résultats avec Petrolympic Ltd. qui détient une participation de 30%.

En ce qui concerne sa participation dans des permis détenus conjointement, la Société comptabilise dans les états financiers sa quote-part des actifs détenus conjointement, classés selon la nature des actifs, sa quote-part de tout passif qu'elle contracte conjointement avec Petrolympic Ltd., et elle enregistre sa quote-part de tout produit de la vente ou de l'utilisation de sa quote-part de la production de l'actif détenu conjointement ainsi que sa quote-part de toute charge engagée pour l'actif détenu conjointement et toute charge engagée au titre de sa participation dans l'actif détenu conjointement.

3.4 Ententes d'amodiation ("Farm-out Agreement")

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont comptabilisées comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

3.5 Instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, plus, dans le cas d'instruments financiers autres que ceux classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), les frais de transaction attribuables. Les instruments financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument et sont classés au coût amorti, à la JVRN ou à la juste valeur par le biais du résultat global (« JVRG »), selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis et leurs caractéristiques. La Société apprécie si le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé en tant que dérivé lorsque la Société devient partie au contrat. Les dérivés incorporés sont séparés du contrat hôte et sont comptabilisés en tant que dérivé si le contrat hybride n'est pas évalué à la JVRN et si les caractéristiques économiques et les risques ne sont pas étroitement liés au contrat hôte. Une réévaluation est effectuée uniquement si un changement dans les modalités du contrat entraîne un changement important par rapport aux flux de trésorerie autrement imposés en vertu du contrat. La Société n'a aucun actif financier à la JVRG. La Société détient des actions de sociétés publiques canadiennes ainsi qu'une option de conversion du placement dans une débenture qui sont classées et évaluées comme actif financier à la JVRN.

Actifs financiers au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif lorsqu'il est détenu dans le cadre d'un modèle d'affaires dont l'objectif consiste à conserver ses actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser, et lorsqu'il n'est pas désigné à la JVRN. L'encaisse, incluant les intérêts courus, les débiteurs, à l'exception des taxes de vente à recevoir, et la débenture dans une société privé sont classés et évalués au coût amorti.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.5 Instruments financiers (suite)

Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, moins les frais de transaction attribuables. Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes sont comptabilisés au résultat net lorsque le passif est décomptabilisé ou à travers via le processus d'amortissement. Les dettes fournisseurs et autres créiteurs, les provisions et le dû à une société sous contrôle commun sont classés et évalués au coût amorti.

Justes valeurs

La juste valeur est basée sur les cours de marché en date de l'état de la situation financière. S'il n'y a pas de marché actif, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes conclues dans des conditions de concurrence normale, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument quasiment identique, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et des modèles d'évaluation.

Les instruments financiers évalués à la juste valeur ultérieurement à la comptabilisation initiale sont regroupés hiérarchiquement selon la nature de l'information utilisée pour évaluer la juste valeur :

Niveau 1 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base des cours de marché (non ajustés) auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : le calcul de la juste valeur s'effectue sur la base de données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : le calcul de la juste valeur s'effectue avec des techniques d'évaluation qui contiennent des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Dépréciation d'actifs financiers

Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur un actif financier au coût amorti doit être comptabilisée au résultat net. À chaque date de clôture, la Société évalue, de façon prospective, les pertes attendues reliées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti et, si applicable, comptabilisés à la JVRG. La méthode de dépréciation appliquée dépend de si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation ne s'applique pas aux instruments de capitaux propres. Si le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur pour pertes doit être évaluée au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur pour pertes doit être évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument. La Société assume que le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante pour les instruments qui ont un risque de crédit faible.

Décomptabilisation d'actifs et passifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'entité transfère les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif financier ou assume une obligation contractuelle de verser des flux de trésorerie à une autre entité. Si les droits contractuels sur les flux de trésorerie ont expiré et que la Société ne possède pas les droits de percevoir les flux de trésorerie, la Société doit déterminer si elle conserve le contrôle de l'actif financier ou non. Si la Société ne contrôle pas l'actif, la décomptabilisation est appropriée.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.5 Instruments financiers (suite)

Un passif financier est décomptabilisé lorsque ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle expire. Un nouveau passif financier avec prêteur existant dont les conditions sont substantiellement différentes est comptabilisé comme une extinction du passif financier initial et un nouveau passif financier est comptabilisé. De même, une modification substantielle des conditions d'un passif financier existant ou d'une partie d'un passif financier existant est comptabilisée comme une extinction du passif financier initial et un nouveau passif financier est comptabilisé. La différence entre la valeur comptable d'un passif financier éteint ou transféré à un tiers et la contrepartie payée doit être comptabilisée en résultat net.

3.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

3.7 Crédits d'impôt à recevoir

La Société est admissible au crédit d'impôt remboursable relatif à des dépenses d'exploration pétrolière et gazière. Les dépenses d'exploration admissibles peuvent donner droit à un remboursement au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des dépenses d'exploration et d'évaluation. La Société comptabilise les crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

3.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des réserves pétrolières et gazières ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisées au résultat net au moment où ils sont engagés.

Une fois les servitudes légales d'exploration et d'évaluation obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits pétroliers ou gaziers, les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés pétrolières et gazières, diminuées des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont imputées au résultat net. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation incluent notamment les études géologiques et géophysiques, les forages d'exploration, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière. Les différents coûts sont imputés en résultat net jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière et gazière soit démontrée.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière peuvent être démontrées, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers en construction ». Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers en construction » sont alors transférés dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers ». Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique et aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière n'a été démontrée.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.9 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligation comme un tout. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé.

3.10 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement aux capitaux propres.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales, qui ont été adoptées à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente sera utilisée pour compenser un bénéfice imposable futur. Cela est évalué en fonction des prévisions de la Société quant aux résultats opérationnels futurs, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des charges et des produits significatifs non imposables ainsi que des limites d'utilisation des pertes ou des crédits fiscaux non utilisés.

Habituellement, les passifs d'impôt différé sont comptabilisés en totalité, bien qu'IAS 12 *Impôts sur les résultats* précise un nombre limité d'exemptions.

3.11 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission net de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

3.12 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, i.e. le président et le conseil d'administration. Au sein de la Société, les principaux décideurs opérationnels ont la responsabilité d'affecter les ressources et d'évaluer la performance des secteurs et ils sont d'avis que la Société opère dans un seul secteur, soit l'exploration et l'évaluation des ressources gazières et pétrolières au Canada.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Principales méthodes comptables (suite)

3.13 Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société attribue des options d'achat d'actions à certains membres du personnel et administrateurs externes. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches est évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribués qui devraient être acquises, et vient accroître le surplus d'apport.

4. Application des Normes internationales d'information financière (IFRS) nouvelles et modifiées

Norme adoptée au cours de l'exercice

4.1 Modification d'IAS 1 Présentation des états financiers

L'IASB a apporté des modifications à IAS 1 Présentation des états financiers qui uniformisent la définition de caractère significatif dans toutes les IFRS et le Cadre conceptuel de l'information financière, clarifient le moment où les informations sont significatives et intègrent certaines des indications d'IAS 1 sur les informations non significatives. Plus précisément, les modifications clarifient que l'information est significative si l'omission, la fausse déclaration ou l'obscurcissement peut raisonnablement influencer les décisions que les principaux utilisateurs d'états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers. Le caractère significatif dépend de la nature ou de l'ampleur de l'information, ou des deux. Une entité évalue si une information, individuelle ou combinée à d'autres informations, est significative dans le contexte de ses états financiers pris dans leur ensemble. La Société a adopté IAS 1 le 1er avril 2020, mais celle-ci n'a pas eu d'incidence importante sur les informations à fournir dans les états financiers.

Normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de manière anticipée. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position seront adoptées dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de celles-ci. La direction ne s'attend pas à ce que les nouvelles normes et interprétations publiées aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

5. Jugements, estimations et hypothèses

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Incertitudes relatives aux estimations

5.1 COVID-19

L'éclosion de COVID-19 présente de l'incertitude et des risques à l'égard de la Société, de son rendement et des estimations et hypothèses utilisées par la direction dans la préparation de ses résultats financiers. L'épidémie et les conditions actuelles du marché ont accru la complexité des estimations et des hypothèses utilisées pour préparer les états financiers. La direction utilise son jugement pour évaluer l'existence et pour estimer les passifs futurs.

5.2 Crédits d'impôt à recevoir et à payer

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu.

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements au crédit d'impôt à recevoir, aux dépenses d'exploration et d'évaluation et des provisions devraient potentiellement être comptabilisées pour les crédits encaissés antérieurement par la Société. Il peut s'écouler beaucoup de temps avant que l'administration fiscale concernée fasse part de ses décisions concernant les questions liées aux crédits d'impôt. Les montants comptabilisés dans les états financiers sont établis d'après les meilleures estimations de la Société et selon son meilleur jugement possible. Toutefois, compte tenu de l'incertitude inhérente à l'obtention de l'approbation de l'administration fiscale concernée, le montant des crédits d'impôt qui sera réellement recouvré ou le montant qui devra être remboursé ainsi que le moment de ce recouvrement ou déboursé pourraient différer considérablement des estimations comptables, ce qui aurait une incidence sur la situation financière et les flux de trésorerie.

Le 23 octobre 2015, la Société a reçu des avis de cotisation d'une Administration fiscale pour les exercices clos les 31 mars 2012, 2013 et 2014, refusant certaines dépenses dans le calcul des crédits ressources. La cotisation pour ces trois années totalise 208 805 \$, incluant 26 163 \$ d'intérêts. La Société est en désaccord avec les avis de cotisation et a entrepris un processus d'opposition pour justifier ses revendications. Le tout sans préjudice quant à l'ensemble du processus d'opposition et de la procédure judiciaire qui pourrait s'en suivre, la Société estime que le risque maximal est une réclamation des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources déjà encaissés qui s'élèverait à un montant global approximatif de 189 992 \$ pour les années visées par les avis de cotisation, excluant les intérêts applicables, si les dépenses visées dans les projets d'avis de cotisation sont finalement rejetées.

Au 31 mars 2021, la Société a comptabilisé une provision spécifique de 302 963 \$ (276 759 \$ au 31 mars 2020) à l'état de la situation financière (note 8), qui comprend les dépenses jugées inadmissibles par l'Administration fiscale pour les années suivant les avis de cotisation, ainsi qu'un estimé des intérêts à payer sur les avis de cotisation et ce, malgré son désaccord avec les projets de cotisation puisque les crédits d'impôt pour les périodes visées ont déjà été encaissés par la Société.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

5. Jugements, estimations et hypothèses (suite)

Jugements significatifs

5.3 Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

5.4 Provision pour rentes annuelles

La comptabilisation en provision des rentes annuelles de 2019-2020 et de 2020-2021 implique un certain degré de jugement en ce qui a trait à une poursuite intentée par la Société contre le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MELCC), concernant ces rentes.

Le 26 juillet 2019, la Société a reçu un avis de paiement des rentes annuelles de la part du MELCC. Ces rentes s'élèveraient à un montant global de 339 305 \$ pour la période du 1er septembre 2019 au 31 août 2020 et seraient partagées avec le partenaire Petrolympic. Le 31 octobre 2020, la Société a reçu un état de compte des rentes annuelles 2020-2021 de la part du MELCC. Ces rentes s'élèveraient à un montant global de 342 599 \$ et seraient également partagées avec le partenaire Petrolympic. En novembre 2020, la Société a payé une partie des rentes 2020-2021 au MELCC. Le 31 mars 2021, la Société a reçu un état de compte faisant état des rentes annuelles 2019-2020, 2020-2021 et d'intérêts relatifs au paiement en retard de ces rentes. La Société conteste l'avis de paiement et les états de compte du MELCC et a déposé une procédure judiciaire pour faire respecter ses droits.

Sans préjudice quant à cette poursuite judiciaire, la Société a inscrit, à titre de provision à l'état de la situation financière, les droits annuels réclamés par le MELCC pour l'année 2019-2020 et pour l'année 2020-2021 (au net du paiement effectué en novembre 2020) de même que les intérêts y afférents. Ainsi, au 31 mars 2021, la Société a comptabilisé une provision spécifique de 663 179 \$ (339 305 \$ au 31 mars 2020), dont 198 954 \$ (101 791 \$ au 31 mars 2020) serait à recevoir de son partenaire si la Société payait ces sommes (note 8).

6. Débiteurs

	2021	2020
	\$	\$
Comptes à recevoir	251 749	93 978
Provision pour dépréciation	(251 749)	-
	-	93 978
Taxes de vente à recevoir	10 518	1 648
Débiteurs	10 518	95 626

Les débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur initiale après provision pour pertes de crédit attendues. La provision pour perte de crédit attendue, qui s'élève à 251 749 \$ est fondée sur des hypothèses concernant le risque de défaut et les taux de pertes attendus. La Société fait appel à son jugement pour formuler ces hypothèses et sélectionner les données d'entrée pour le calcul de la dépréciation, les conditions du marché existantes ainsi que les estimations prospectives à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La Société a tenu compte de tout impact potentiel de la pandémie de COVID-19 dans son analyse des pertes de crédit attendues.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

7. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

	2021	2020
	\$	\$
Dettes fournisseurs	32 102	65 338
Intérêts à payer - société sous contrôle commun	144 119	69 305
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	176 221	134 643

8. Provisions

	Rentes annuelles de 2019-2020 et de 2020-2021	Compte à payer en négociation	Crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 1er avril 2019	-	8 000	256 605	264 605
Ajouts	339 305	-	20 154	359 459
Au 31 mars 2020	339 305	8 000	276 759	624 064
Ajouts	323 874	-	26 204	350 078
Au 31 mars 2021	663 179	8 000	302 963	974 142
Courant	663 179	8 000	302 963	974 142
Non courant	-	-	-	-

Au 31 mars 2021, une provision spécifique de 663 179 \$ (339 305 \$ au 31 mars 2020) est comptabilisée à l'état de la situation financière concernant les droits annuels de 2019-2020 et de 2020-2021, ainsi que les intérêts qui s'y rapportent (note 5).

Au 31 mars 2020, une provision spécifique de 276 759 \$ est comptabilisée à l'état de la situation financière (note 5). Un ajout de 26 204 \$ a été apporté à cette provision au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2021 (20 154 \$ au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2020), pour tenir compte des intérêts qui s'accumulent avec le passage du temps.

Au 31 mars 2021, la Société a comptabilisé une provision spécifique de 8 000 \$ (idem au 31 mars 2020) à l'état de la situation financière et ce, en lien avec un compte à payer qui est encore en négociation au 31 mars 2021, avec un fournisseur.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

9. Capitaux propres**9.1 Capital social autorisé**

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

9.2 Capital social émis

Il n'y a eu aucune émission d'actions au cours des exercices terminés les 31 mars 2021 et 2020.

9.3 Options d'achat d'actions

Le 5 juin 2017, le conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (le "régime") selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, attribuer des options permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option sont déterminés par les membres du conseil d'administration.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime représente 10% des actions émises au moment de l'attribution des options, soit 10 584 187 actions ordinaires en date de l'adoption du régime. Le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur, au cours d'une période de 12 mois, ne peut dépasser 5% des actions en circulation à la date d'attribution et pour les consultants ou les personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs, il ne peut dépasser 2% des actions en circulation à la date d'attribution. La date d'échéance des options correspond à la date fixée par le conseil d'administration, à condition que cette date ne dépasse pas le cinquième anniversaire de la date d'attribution de l'option. Les options attribuées pourront être exercées de la façon suivante dans le cas d'un administrateur, membre de la direction, employé et consultant: 35% au moment de l'octroi; 30% après la fin du 3e mois suivant l'octroi; 20% après la fin du 6e mois suivant l'octroi et 15% après la fin du 9e mois suivant l'octroi. Dans le cas des personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs: 10% au moment de l'octroi, 15% après la fin du 3e mois suivant l'octroi, 25% après la fin du 6e mois suivant l'octroi, 25% après la fin du 9e mois suivant l'octroi et 25% après la fin du 12e mois suivant l'octroi.

Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires le jour précédant l'attribution.

Les variations dans les options d'achat d'actions de la Société de détaillent comme suit:

	Nombre d'options d'achat d'actions	Prix moyen d'exercice pondéré
	Nombre	\$
Solde au 1er avril 2019	450 000	0,35
Expirés	(150 000)	(0,35)
Solde au 31 mars 2020	300 000	0,35
Expirés	-	-
Émis	-	-
Solde au 31 mars 2021	300 000	0,35

Options attribuées et exerçables au 31 mars 2021:

Options attribuées	Options exerçables	Prix d'exercice	Date d'expiration
300 000	300 000	0,35 \$	Juin 2022
300 000	300 000		

Aucune rémunération à base d'actions n'a été comptabilisée aux résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2021 (aucun pour l'exercice terminé le 31 mars 2020).

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

10. Actifs et passifs financiers**Catégories d'actifs et de passifs financiers**

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit:

	au 31 mars 2021		au 31 mars 2020	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Actifs financiers évalués au coût amorti				
Encaisse	69 523	69 523	13 373	13 373
Débiteurs (à l'exception des taxes de vente à recevoir)	-	-	93 978	93 978
	69 523	69 523	107 351	107 351
Passifs financiers				
Passifs financiers évalués au coût amorti				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	176 221	176 221	134 643	134 643
Provisions	974 142	974 142	624 064	624 064
Dû à une société sous contrôle commun	522 600	522 600	440 600	440 600
	1 672 963	1 672 963	1 199 307	1 199 307

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs (à l'exception des taxes de ventes à recevoir), des dettes fournisseurs et autres créditeurs et des provisions est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments financiers (niveau 3).

La juste valeur du dû à une société sous contrôle commun est déterminée à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie, fondée sur des taux d'intérêts observables sur le marché pour des instruments similaires présentant un risque similaire (niveau 2).

La note 3.5 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. Les notes 18 et 19 fournissent une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

Instruments financiers évalués à la juste valeur et instruments financiers évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière et ceux évalués au coût amorti pour lesquels une juste valeur est divulguée sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'observabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1: Prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;

Niveau 2: Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;

Niveau 3: Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière. La méthode et les techniques d'évaluation utilisées pour l'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celle de la période de présentation de l'information financière précédente.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

11. Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation par région se détaillent comme suit:

	2021		
	Entrées	Crédits d'impôt	Solde net
	\$	\$	\$
Basses-Terres du Saint-Laurent	44 817	-	44 817
Bas Saint-Laurent-Gaspé	122 122	(9 265)	112 857
Total	166 939	(9 265)	157 674

	2020		
	Entrées	Crédits d'impôt	Solde net
	\$	\$	\$
Basses-Terres du Saint-Laurent	45 400	-	45 400
Bas Saint-Laurent-Gaspé	126 809	(10 082)	116 727
Total	172 209	(10 082)	162 127

Les dépenses d'exploration et d'évaluation par nature se détaillent comme suit:

	2021	2020
	\$	\$
Géologie et géophysique	32 489	36 009
Consultation technique	134 450	136 200
Total	166 939	172 209
Crédits d'impôt, nets	(9 265)	(10 082)
Dépenses d'exploration et d'évaluation au net des crédits d'impôt	157 674	162 127

Basses-Terres du Saint-Laurent(i) La Société détient 12 permis d'exploration qui totalisent 2 249,33 km².

(ii) En novembre 2008, la Société a signé un « Farmout and Joint Operating Agreement » avec Petrolympic Ltd. («Petrolympic») et Canbriam Energy Inc. (« Canbriam »), une société privée établie à Calgary en Alberta, visant des travaux d'exploration sur deux (2) des permis détenus par Squatex et Petrolympic et permettant à Canbriam de gagner une participation de 60% pour un total de 32 000 hectares.

Canbriam n'ayant pas fait les travaux prévus dans les délais convenus, l'entente a pris fin. Nonobstant ce qui précède, Canbriam conserve sa participation de 60% déjà gagnée sur les 8 000 hectares sélectionnés à travers deux (2) permis détenus conjointement par la Société et Petrolympic. La participation restante de 40% est détenue conjointement par la Société et Petrolympic selon les termes de l'entente existante, ce qui représente 28% et 12% respectivement.

Bas Saint-Laurent-Gaspé(i) La Société détient 24 permis d'exploration qui totalisent 4 311,60 km².

Se référer à la note 20 pour les obligations de travaux reliés à ces permis d'exploration (qui sont contestés par la Société) ainsi qu'à la note 2 sur la continuité d'exploitation pour la situation actuelle quant aux travaux d'exploration pétrolière et gazière au Québec.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

12. Frais généraux et frais d'administration

Nature des frais	2021 \$	2020 \$
Services professionnels	121 635	92 345
Honoraires de gestion	24 000	24 000
Frais d'inscription, d'enregistrement et de publications	19 134	19 324
Règlements et permis	240 280	58 671
Pertes de crédit attendues	251 749	-
Associations	3 000	3 000
Frais de bureau	-	27
	659 798	197 367

13. Charges financières

	2021 \$	2020 \$
Intérêts sur dû à une société sous contrôle commun	74 814	57 655
Intérêts et autres frais bancaires	50 127	20 231
Perte sur radiation de placement	-	1
	124 941	77 887

14. Impôt sur le résultat**Réconciliation entre le recouvrement d'impôt sur le résultat attendu et le recouvrement d'impôt au compte de résultat**

La relation entre le recouvrement d'impôt sur le résultat attendu calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et le recouvrement d'impôt présenté à l'état du résultat global se rapproche comme suit:

	2021 \$	2020 \$
Résultat avant impôts sur les bénéfices	(942 413)	(437 381)
Recouvrement d'impôt sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 26,500% (26,575% en 2020)	(249 739)	(116 234)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
Différence entre les taux d'impôts différés et statutaires	360	208
Variation des différences temporaires non constatées	204 592	72 402
Éléments non déductibles et autres	44 787	43 624
	-	-

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Au 31 mars 2021, la Société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été constaté:

	Fédéral	Provincial
Dépenses d'exploration et d'évaluation	951 551	951 551
Réserves	197 992	197 992
Pertes autres qu'en capital	3 788 061	3 788 061

Au 31 mars 2021, la Société dispose de pertes en capital déductibles de 102 137 \$ (102 137 \$ en 2020) dont 12 030 \$ sont non réalisés (12 030 \$ en 2020) qui peuvent être appliquées en réduction de gains en capital imposables futurs et peuvent être reportées sur une période indéterminée.

Les pertes autres qu'en capital de la Société expirent entre 2034 et 2041.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

15. Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat net de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est le même puisqu'il n'y a aucun élément potentiellement dilutif au 31 mars 2021 et 2020. Au 31 mars 2021 et 2020, 300 000 d'options d'actions avaient un effet antidilutif.

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date de l'autorisation de publication de ces états financiers.

16. Transactions entre parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés contrôlées par ceux-ci, comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue.

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres du comité de direction ou non) et les dirigeants seniors. Il n'y a aucune rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants, à l'exception des honoraires chargés par ces derniers ou à une société contrôlée par ceux-ci, pour leurs services en tant qu'employés qui est présentée ci-dessous:

	2021	2020
	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation nettes des crédits d'impôt	156 834	159 019
Services professionnels	33 717	37 800
Honoraires de gestion	24 000	24 000
Charges financières	74 814	57 655

Au 31 mars 2021, il résulte de ces opérations un solde à payer de 15 636 \$ (48 053 \$ au 31 mars 2020) en plus des intérêts à payer de 144 119 \$ (69 305 \$ au 31 mars 2020). De plus, le dû à une société sous contrôle commun de 522 600 \$ (440 600 \$ au 31 mars 2020) représente une transaction entre parties liées.

Une société sous contrôle commun a renoncé au paiement de ses services, pour les services du président, pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. La valeur de ces services est d'un montant total de 144 000 \$ (144 000 \$ en 2020) et a été comptabilisée au surplus d'apport.

17. Dû à une société sous contrôle commun

	Dû à une société sous contrôle commun	Intérêts à payer à une société sous contrôle commun, sans effet sur la trésorerie (note 7)	Total
Solde au 1er avril 2019	295 600	11 650	307 250
Ajouts	145 000	57 655	202 655
Solde au 31 mars 2020	440 600	69 305	509 905
Remboursement	(215 000)	-	(215 000)
Ajouts	297 000	74 814	371 814
Solde au 31 mars 2021	522 600	144 119	666 719

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

18. Politiques et procédés de gestion du capital

Dans ses opérations de gestion du capital, la Société vise à dégager le capital nécessaire lui permettant de poursuivre sa stratégie de partenariat pour la mise en valeur de ses propriétés pétrolières et gazières, maintenir une structure de capital souple lui permettant de maintenir sa position de terrains et de poursuivre ses activités d'exploration et maintenir les liquidités nécessaires afin de faire face aux risques susceptibles d'affecter sa situation financière. Le conseil d'administration n'a pas établi de critères quantitatifs pour la gestion du capital, mais il repose sur l'expertise des dirigeants de la Société pour maintenir le développement futur de l'entreprise.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour l'exercice en cours est présenté à la note 9 et à l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

La Société détermine le montant du capital proportionnellement à sa structure globale de financement, c'est-à-dire les capitaux propres et les passifs financiers. La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut être amenée à rembourser du capital aux actionnaires, à émettre des nouvelles actions ou à vendre des actifs.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

19. Risques découlant des instruments financiers

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, aux notes 3.5 et 10. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de politiques ou de procédures liés à la gestion des risques découlant des instruments financiers au cours des périodes de présentation de l'information financière considérées.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposé sont décrits ci-après.

19.1 Risques de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt. Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux.

Sensibilité au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des actifs et passifs financiers portant intérêts à taux fixe. Puisque le dû à une société sous contrôle commun est comptabilisé au coût amorti, les variations de juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

19. Risques découlant des instruments financiers (suite)**19.2 Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière, après déduction des provisions applicables par postes:

	31 mars	
	2021	2020
	\$	\$
Encaisse	69 523	13 373
Débiteurs (à l'exception des taxes de vente à recevoir)	-	93 978
Valeur comptable	69 523	107 351

Le risque de crédit de la Société provient principalement des débiteurs qui ont été entièrement dépréciés au 31 mars 2021, en raison de facteurs de dépréciation importants. La Société n'exige pas de garantie. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Un actif financier de 251 749 \$ a été déprécié au 31 mars 2021 puisqu'il existait, à cette date, des indices de dépréciation importants (aucune dépréciation n'avait été enregistrée dans les périodes précédentes).

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont détenus dans une institution financière réputée dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

19.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement nécessaires à ses activités. À cette fin, elle établit annuellement des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Au 31 mars 2021, la Société possède de la trésorerie de 69 523 \$ (13 373 \$ au 31 mars 2020) pour faire face à son passif courant de 1 672 963 \$ (1 199 307 \$ au 31 mars 2020). Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons à l'avenir incluant, sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses, la signature d'entente avec des créanciers externes ou d'autres mesures. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers. Les passifs financiers de la Société ont des échéances contractuelles de 30 jours ou sont dus sur demande et sont soumis à des conditions commerciales normales. Voir la note 2 sur la continuité d'exploitation.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

20. Engagements contractuels

Au 31 mars 2021, et ce depuis 2011, la période de validité des licences d'exploration de tout titulaire de licences d'exploration est suspendue, y compris la période de validité des licences de la Société. La Société conteste l'exigibilité des droits annuels par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. De plus, les titulaires de licences d'exploration, dont la Société, sont exemptés des obligations de travaux statutaires. Les exigences suivantes sont prévues dans les règlements de la nouvelle Loi adoptée le 20 septembre 2018:

Les règlements décrivent les droits annuels comme suit:

- 1° pour la première période de validité de la licence, de 52 \$ le km²;
- 2° au renouvellement de la licence fait en application de l'article 49, de 105 \$ le km²;
- 3° au renouvellement de la licence fait en application de l'article 50, de 262 \$ le km².

Les règlements prévoient les montants de travaux minimums suivants:

- 1° pour la première année de validité de la licence, le plus élevé entre 102 \$ le km² ou 6 103 \$;
- 2° pour la deuxième année de validité de la licence, le plus élevé entre 203 \$ le km² ou 12 206 \$;
- 3° pour la troisième année de validité de la licence, le plus élevé entre 305 \$ le km² ou 18 310 \$;
- 4° pour la quatrième année de validité de la licence, le plus élevé entre 407 \$ le km² ou 24 413 \$;
- 5° pour la cinquième année de validité de la licence, le plus élevé entre 509 \$ le km² ou 30 516 \$;
- 6° à partir du premier renouvellement de la licence fait en application de l'article 49, le plus élevé entre 509 \$ le km² ou 40 688 \$.

21. Évènement subséquent

En date du 17 juin 2021, une société sous contrôle commun a fait une avance supplémentaire de 35 000 \$. Ceci porte le dû à une société sous contrôle commun (portant intérêts au taux de 15% et remboursable sur demande) à un solde de 557 600 \$.